

Explosion des taux d'intérêts... et maintenant ?

Liens

[Dette de la France, simulateur](#)

[Horloge de la dette](#)

[Vie-publique : taux de la dette française](#)

[Agence France Trésor](#)

[Boursorama](#)

Constat

Les taux auxquels la France emprunte sont en train d'exploser, avec une croissance qui a dépassé 0,5 points en un mois. Ils atteignent 5 % (emprunt à 10 ans).

Le « spread », écart entre la France et d'autres pays européens, explose également.

L'agence France Trésor annonce un emprunt record de 340 Md€ fin septembre 2026. Anticiperait-elle que les taux vont être nettement plus élevés dans quelques semaines ?

En cas de difficulté pour emprunter, l'État sera incapable de payer ses fournisseurs, ses fonctionnaires et les retraites. Cette faillite peut survenir à tout moment.

La dette atteint 3600 Md€. Les intérêts de la dette dépasseront 75 Md€ en 2026. Quand le taux moyen des emprunts émis sera de 5 %, et si la dette n'augmente plus (ce qui ne se produira pas), ces intérêts annuels atteindront 180 Md€.

En augmentant les taux, les marchés se prémunissent contre le risque que les intérêts ne soient pas payés ou que les emprunts arrivés à échéance ne soient pas remboursés. Un refus de prêter davantage est une arme pour imposer que ce qui leur est dû soit payé prioritairement par rapport à d'autres dépenses.

L'avenir proche

Les taux vont poursuivre leur ascension, rendant « impossibles » de nouveaux emprunts.

Nos politiques étant incapables d'affronter / anticiper cette situation (c'est vrai depuis des dizaines d'années), et les français n'y étant pas prêts, il y aura cessation de paiements, blocage complet imposé par l'extérieur.

Des décisions drastiques seront prises dans l'urgence, largement imposées par Bruxelles (condition pour que l'Europe aide à la transition vers une situation financière saine). Le minimum sera d'arriver à un déficit nul, et non pas les 150 Md€ (5 % du PIB) que vise S. Lecornu pour 2027. « L'effort » sera d'au moins 200 Md€ par rapport à 2026. La dette sera alors stabilisée à 3600 Md€.

Si une réflexion a été menée à l'avance, cette violente cure d'austérité pourra être intelligente, c'est-à-dire supprimer de multiples travers du système socio-fiscal actuel. Il y a là une opportunité unique où « faire des perdants » et donc rationaliser devient possible.

Quelles mesures préparer ?

Je me contente des grands axes, le livre « [la face cachée du système socio-fiscal](#) » donne plus de détails.

Principe technique de simplicité

Le nouveau système doit être individuel et sans seuils (linéaire). L'enjeu est qu'il soit simple, peu onéreux à gérer, compréhensible.

Pauvreté et réduction des inégalités

RSA, PA, ASS, IR et PF sont remplacés par une formule inconditionnelle mensuelle du type « impôt négatif » :

$$\text{Impôt sur le revenu} = 30 \% \times \text{revenu net} - 500 \text{ € /adulte} - 250 \text{ € /enfant}$$

Le taux unique de 30 % dès le premier euro supprime de facto toute notion de demi-parts supplémentaires.

Toute la CSG, majorée de 0,5 % pour supprimer la CRDS, devient déductible.

Les réductions de CSG (retraités, chômeurs) sont supprimées.

Les « frais professionnels » réels et au forfait sont supprimés.

Les niches fiscales sont supprimées. Les rares qui sont nécessaires (dons aux œuvres...) sont remplacées par des dispositifs ouverts à tous, hors impôt.

Tous les revenus (salaires, primes, avantages tels que les tickets restaurant, revenus financiers, plus-values...) sont imposés de la même manière, sauf les aides dont on ne retire pas 30 % (elles sont dimensionnées en conséquence). Par exemple, les intérêts du livret A deviennent imposables. De ce fait, il n'y a plus qu'une seule « base ressources ». Les « revenus d'activité » ne sont plus distingués des autres.

Cette formule est la seule à réduire les inégalités. Les multiples dispositifs et tarifs sociaux soumis à conditions de ressources sont supprimés.

La mise en œuvre est faite par Bercy. Le solde est prélevé ou versé mensuellement, avec recalcul annuel comme aujourd'hui.

Cette formule sera plus favorable que le système actuel dans certains cas (18-25 ans, couples pauvres, familles d'un seul enfant). Elle est financièrement équilibrée, mais ne fait pas faire d'économies, sauf à terme en gestion.

Aides diverses

l'AAH et l'ASPA seront remplacées par des compléments individuels à l'impôt négatif de 500 €.

L'ASF (parents isolés sans pension alimentaire) est maintenue.

Écologie

La France appliquera les décisions de Bruxelles et supprimera les moyens redondants. Le ministère de la transition écologique disparaîtra.

Les aides telles que toutes les formes de subventions aux énergies intermittentes, la prime rénov', les bonus voiture, les aides « carburants »... sont supprimées, aussi bien au niveau national que local.

Cotisations sociales et SMIC

Toutes les réductions, allègements et exonérations sont supprimées, notamment le RGDU. Le bénéfice attendu pour l'État est d'environ 100 Md€, il est indispensable.

La fiche de paie fusionnera toutes les rubriques « non contributives » en deux, l'une « patronale », l'autre « salariale ». La ventilation de ces recettes dans les différents postes de dépenses se fera au niveau national. Les distinctions (CDI ou CDD, taille de l'entreprise, niveau de salaire, cadres ou pas, secteurs économiques ou territoires...) seront supprimées, les taux seront les mêmes pour tous, y compris pour les accidents du travail.

Les cotisations seront les mêmes pour tous les éléments de rémunération (primes, heures supplémentaires, tickets restaurant...)

Le SMIC est supprimé, pour éviter l'effet « trappe à pauvreté » lié au « mur du SMIC ».

Comités « théodules »

Plusieurs centaines seront supprimés, ainsi que les emplois de haut niveau qu'ils justifient.

Fonctionnaires

La simplification se traduira par de nombreuses suppressions d'emplois administratifs. Les règles de la fonction publique seront adaptées pour faciliter redéploiements et licenciements.

Retraites

Les 42 systèmes sont fusionnés en un seul, avec alignement sur les règles les moins onéreuses pour l'État.

La MSA sera supprimée. Le ministère de l'Agriculture également (fusion de ministères).

La cible sera une retraite par répartition comprenant un montant minimal et un complément proportionnel aux cotisations versées, éventuellement complété par une retraite par capitalisation.

La pénibilité sera traitée par des cotisations éventuellement majorées. C'est un des éléments de détermination du niveau de salaire.

La pension de réversion sera remplacée par la possibilité, pour les couples mariés, de partager le bénéfice des cotisations versées.

La majoration pour enfants sera supprimée (autre option : les AF reçues comprennent une cotisation retraite). Elle est en effet ingérable dans le cas de familles recomposées.

L'âge de départ sera choisi par chacun. La retraite sera « standard » à 67 ans, plus faible pour ceux qui choisissent de partir avant, plus forte pour ceux qui joueront les prolongations.

À cotisations égales, la retraite sera la même pour les hommes et pour les femmes, malgré l'espérance de vie plus élevée de ces dernières.

Inflation

Elle est de 3 % actuellement. Elle ne sera plus prise en compte (salaires des fonctionnaires, retraités, aides diverses...) tant que le déficit constaté ne sera pas devenu un excédent.

On peut espérer que l'impôt négatif de 500 € puisse être augmenté après 2030.

Et la dette ?

Elle a grossi au même rythme que le patrimoine des ménages, beaucoup plus vite que le PIB. C'est un impôt sur le patrimoine des ménages (15 000 Md€) qu'il faut instaurer pour la résorber en quelques dizaines d'années. Pour être accepté, cet impôt doit s'appliquer dès le premier euro.

Les effets positifs

La consommation va diminuer, et avec elle les nuisances écologiques.

D'importantes forces seront libérées de tâches administratives stériles. Elle pourront se redéployer dans des activités économiques redressant la balance des paiements, ou dans des activités socialement utiles.

Est-ce utopique ?

Le choix n'est plus entre austérité ou pas d'austérité, mais entre austérité raisonnée ou coupes brutales.

Une austérité raisonnée implique une ambiance pacifiée. Une opposition clientéliste (l'austérité pour les autres) ou violente n'y mènera pas. Est-ce que la plongée dans quelques mois d'horreur (non-paiement des salaires et retraites...) ramènerait la France à plus de sagesse, dans une ambiance de solidarité telle qu'on l'a vue avec la visite de Léon XIV ?

Le livre « Parents si vous saviez » (Maxime et William Ferreira), décrivant de l'intérieur la maltraitance infligée à nos enfants par le système scolaire ordinaire, en fait douter. Il donne à penser que de telles séquelles seront longues à guérir.